

Remboursements cumulés régime obligatoire (RO) + mutuelle calculés sur la base du tarif de responsabilité.	ROUGE CARMIN	JAUNE	ORANGE	TURQUOISE	BLEUE	VERTE
<b>HOSPITALISATION</b>						
<b>CHIRURGIE ET MEDECINE</b>						
Frais de séjour/Honoraires	130%	100%	100%	100%	100%	100%
Radiologie/Biologie/Auxiliaires médicaux	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Forfait journalier dès le premier jour (2)	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS
Chambre particulière dès le premier jour (2)	39 € / J	29 € / J	29 € / J	29 € / J	29 € / J	29 € / J
Frais d'accompagnant (3)	16 € / J	16 € / J	16 € / J	16 € / J	16 € / J	16 € / J
Indemnité hospitalière versée dès le 1er Jour (4)	16 € / J					
<b>PSYCHIATRIE</b>						
Frais de séjour/Honoraires	130%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>REPOS ET CONVALESCENCE</b>						
Frais de séjour/Honoraires	130%	100%	100%	100%	100%	100%
Indemnité hospitalière versée dès le 1er Jour (4)	16 € / J					
<b>MATERNITE (1)</b>						
<b>HOSPITALISATION</b>						
Frais de séjour/Honoraires	130%	100%	100%	100%	100%	100%
Radiologie/Biologie/Auxiliaires médicaux	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Pénuriale	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Forfait journalier dès le premier jour (2)	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS	FRAIS REELS
Chambre particulière dès le premier jour (2)	50 € les 4 premiers jours puis 39 € les jours suivants	40 € les 4 premiers jours puis 29 € les jours suivants	29 € / J	29 € / J	29 € / J	29 € / J
<b>PRESTATIONS PARTICULIERES</b>						
Prime naissance (5)	153 €					
Forfait fécondation in vitro (si non remboursement RO)	153 € / an					
Forfait amniocentèse (si non remboursement RO)	46 € / an					
Frais d'accompagnant (3)		16 € / J	16 € / J	16 € / J	16 € / J	16 € / J
Indemnités hospitalière versée dès le 1er Jour (4)	16 € / J					
<b>HONORAIRES HORS HOSPITALISATION (1)</b>						
Honoraires et Actes de médecins	130%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	100%
Kiné, infirmier, orthophoniste, podologue, orthoptiste	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
Biologie	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	95%
Radiologie	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
<b>MEDECINES COMPLEMENTAIRES (1)</b>						
Osteopathie/acupuncture (6) (forfait limité à 3 séances par an)	30 € / séance	15 € / séance				
<b>MEDICAMENTS (1)</b>						
Médicaments remboursés par le RO à un taux > ou égal à 30%	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	100%
<b>DENTAIRE (1)</b>						
<b>SOINS - RADIOLOGIE</b>						
Soins, consultations	200%	100%	100%	100%	100%	100%
Radiologie	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>PROTHESES</b>						
Dents du sourire si remboursement RO (7)	350 € / prothèse + RO	195 € / prothèse + RO	100%	270 € / prothèse + RO	100%	100%
Dents du sourire si non remboursement RO (7)	40 € / prothèse					
Autres dents si remboursement RO (7)	250 € / prothèse + RO	115 € / prothèse + RO	100%	170 € / prothèse + RO	100%	100%
Autres dents si non remboursement RO (7)	40 € / prothèse					
Plafond annuel prothèses	915 € / an (500 € la 1ère année d'adhésion)	400 € / an (200 € la première année d'adhésion)		700 € (500 € la 1ère année d'adhésion)		
Forfait réparation (SPR < 30)	90 € / an + RO	36 € / an + RO		36 € / an + RO		
<b>ORTHODONTIE</b>						
Si remboursement RO	200 € / semestre + RO	100 € / semestre + RO	100%	40 € / semestre + RO	100%	100%
Si non remboursement RO	200 € / semestre					
<b>IMPLANTOLOGIE</b>						
	100 € / an					
<b>OPTIQUE CORRECTRICE (1)</b>						
	Adulte	Adulte	Adulte et enfant	Adulte	Adulte et enfant	Adulte et enfant
Forfait monture	55 € / an + RO	35 € / an + RO	100%	45 € / an + RO	Taux RO	Taux RO
<b>Forfait verres (7)</b>						
- type 1	60 € / verre / an + RO	30 € / verre / an + RO		45 € / verre / an + RO		
- type 2	80 € / verre / an + RO	40 € / verre / an + RO	100%	60 € / verre / an + RO	Taux RO	Taux RO
- type 3	120 € / verre / an + RO	60 € / verre / an + RO		80 € / verre / an + RO		
Lentilles si remboursement RO	203 € / oeil / an + RO	115 € / oeil / an + RO	100%	139 € / oeil / an + RO	Taux RO	Taux RO
Lentilles si non remboursement RO	153 € / an	61 € / an		70 € / an		
Prothèses oculaires si remboursement RO	FRAIS REELS	FRAIS REELS	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
Chirurgie de la myopie	100 € / oeil / an					
<b>AUDITION CORRECTRICE (1)</b>						
Prothèses auditives si remboursement RO	150 % + 61 € / an	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
<b>PRESTATIONS PARTICULIERES (1)</b>						
<b>TRANSPORT si remboursement RO (hors cure)</b>						
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>APPAREILLAGES si remboursement RO</b>						
<b>PROTHESES ORTHOPEDIQUES</b> si remboursement RO	150%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
<b>AUTRES PROTHESES si remboursement RO (hors orthopédie, oculaire, dentaire et audition)</b>						
	150%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
<b>CURES THERMALES si acceptées RO</b>						
- Honoraires/soins/ traitements	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
- Transport/hébergement	100%	100%	100%	Taux RO	Taux RO	Taux RO
- Forfait mutualiste	77 € / an					
<b>ALLOCATION FRAIS OBSEQUES (8)</b>						
	458 €					
<b>ACTES DE PREVENTION (9)</b>						
	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

**(1) Les remboursements sont effectués dans la limite des frais engagés et pour les montants déclarés à la Sécurité Sociale.**  
Ils ne comprennent pas l'éventuelle participation forfaitaire prévue par l'article L.322-2 du code de la Sécurité Sociale et en cas de consultation en dehors du parcours de soins :  
- les dépassements d'honoraires tels que définis par l'article L.162-5 du code de la Sécurité Sociale,  
- la majoration de participation prévue aux articles L.162-5 et L.162-36-2 du code de la Sécurité Sociale.

(2) Prestations limitées à :

	Forfait journalier	Chambre particulière maximum
Médecine / Chirurgie / Maternité	maximum 90 J / an	30 J / an ROUGE CARMIN: 90 J par an

(3) Versés sur justificatifs dans la limite de 60 jours par an toutes hospitalisations confondues pour les moins de 12 ans et 3 jours par séjour pour les plus de 12 ans.

(4) Versée sur présentation de justificatifs (frais d'accompagnants et de télévision, forfait hospitalier, chambre particulière, dépassements d'honoraires).  
L'ensemble des hospitalisations en repos, convalescence, rééducation, médecine (autre qu'ambulatoire) et chirurgie est limité à 90 jours par an et par bénéficiaire concernant ROUGE CARMIN dont :  
- 30 jours maximum pour les séjours en maison de repos et de convalescence, si l'adhérent a subi une intervention chirurgicale et si son entrée dans l'un des établissements précités suit immédiatement sa sortie du centre hospitalier ou de la clinique où s'est déroulée l'intervention chirurgicale.  
- 30 jours maximum pour les séjours en établissements de rééducation fonctionnelle et motrice.

(5) Versée après inscription de l'enfant dans les 3 mois qui suivent sa naissance ou son adoption. L'inscription doit prendre effet à la date de naissance ou d'adoption de l'enfant.

(6) Le remboursement des frais engagés est soumis :  
- concernant l'ostéopathie, à la présence du praticien sur la liste déposée auprès du préfet,  
- concernant l'acupuncture, à l'exercice dans un cadre légal.

(7) Se reporter à l'annexe page 10 pour avoir le détail :  
- des dents du sourire,  
- des autres dents,  
- des types de verres.

(8) Si adhésion avant 55 ans.

(9) Se reporter à l'annexe page 10 pour avoir le détail des actes de prévention pris en charge pour chaque garant.